

comme Président, de la signer & de la remettre aux susdits Ministres. On s'occupa ensuite d'un Règlement pour la conduite à tenir par les Délégués pendant les Conférences, & la séance fut limitée au 8, pour donner le tems au Président de remettre la Note aux Ministres étrangers & d'en recevoir la réponse..

Le 8. & les deux jours suivans les Délégués ont néanmoins continué leurs Conférences entr'eux, & sont convenus dans la séance du 11 de la proroger jusqu'au 3. Juillet, à cause d'instructions qu'attendoit pour ce jour le Ministre Autrichien de sa Cour. Cette assemblée de Délégués, qui décidera du sort de la Pologne, est composée de cent personnes, savoir cinq Evêques, neuf Vaivodes, cinq Castellans du premier rang, neuf du second rang, sept Ministres d'Etat, en tout trente-cinq Sénateurs, & soixante-cinq Nonces, y compris les deux Maréchaux de la Confédération.

Le 14. & le 15. Juin le Tribunal qui doit prononcer sur l'attentat commis en la personne du Roi, a tenu ses séances, & les complices du Régicide y furent amenés enchainés. Leurs Avocats parlerent long-tems en moyens de les défendre: on verra bientôt de-la leurs plaidoyers, aussi ceux des Avocats en opposition, d'autant qu'on les imprime, & conséquemment toute l'affaire de cette troupe criminelle ne peut plus être trainée en longueur; puisqu'on assure que le dernier examen doit s'en être fait le 12. Juiller.

Le feu a pris dans la nuit du 12. Juin à la Starostie de *Varsovie*, & l'on ne sçait à quelle cause l'attribuer. Il a fait de grands dommages; les écuries d'une Dame Oemken en ont été ré-